

# PROJET COLLABORATION SYNERGIE DES SEMENCES

# FONCTIONS DU SYSTÈME DE SEMENCES DE PROCHAINE GÉNÉRATION

## 1 Recherche et développement

Objectif : Découvrir de nouveaux caractères, et créer de nouvelles variétés de semences.

## Création de valeur

Les quatre fonctions fournissent les moyens de créer de la valeur, et stimulent continuellement le réinvestissement dans le système de semences au profit de toutes les parties, en particulier les consommateurs qui auront accès à ce qu'il y a de plus récent au niveau des caractères et des variétés.

## 2 Entrée sur le marché et commercialisation

Objectif : Permettre aux nouvelles variétés de semences d'accéder au marché, en fonction de critères d'identité et de rendement ou de qualité des semences.

## 3 Production et traitement

Objectif : Assurer que l'identité et la qualité des semences soient préservées tout au long du cycle de production et de conditionnement/traitement.

## 4 Ventes et distribution

Objectif : Distribuer les semences aux clients, et s'assurer que l'identité et la qualité des semences soient préservées tout au long du transport, de l'entreposage et de la livraison.

## Gouvernance et coordination du secteur des semences

Tout le système est appuyé par une gouvernance dirigée par l'industrie, et une solide coordination entre tous les intervenants, afin d'assurer un régime réglementaire efficace sur le plan des coûts, facile à comprendre et adaptatif.



## LIVRE VERT SUR SYNERGIE DES SEMENCES - PRINCIPALES IDÉES ET PROPOSITIONS PAR FONCTION

### Recherche et développement

- Les exigences d'aujourd'hui en matière d'approbation réglementaire sont imprévisibles, exigent plus de renseignements qu'il n'est nécessaire pour obtenir un bon résultat, et traitent chaque innovation de la même façon, quel que soit le risque.
- Nous proposons un nouveau modèle d'évaluation fondé sur le risque, qui fixe les exigences en matière de réglementation en proportion du risque projeté de nouveaux produits.
- Le gouvernement continuera de diriger la surveillance du système, et la coordination gouvernement-secteur doit être améliorée afin de définir des normes réglementaires sensées.

### Entrée sur le marché et commercialisation

- Nous proposons un rôle de leadership pour le secteur en établissant des normes à la fine pointe et en nous assurant que les processus soient logiques pour les utilisateurs, en particulier un rôle plus important pour les chaînes de valeur des cultures.
- Nous proposons de remplacer les régimes actuels d'enregistrement et d'admissibilité des variétés par un système intégré, ancré dans un profil de produit pour tous les produits semenciers approuvés.
- Nous proposons un système en ligne unique pour la présentation de données concernant tous les processus d'approbation réglementaires et quasi réglementaires associés à l'entrée sur le marché.

### Production et traitement

- Nous proposons un système de semences pédigrées modernisé qui facilitera une augmentation de l'utilisation des semences pédigrées et une diminution des incitatifs concernant la production de semences communes.
- Nous proposons un élargissement des options pour produire des semences dans le cadre de systèmes de gestion de la qualité exhaustifs qui n'exigent pas d'inspection des cultures par des tiers, mais qui sont appuyés par des cadres d'évaluation de tierces parties.
- Nous proposons de la souplesse dans l'application de normes de pureté mécanique dans la production de cultures en vertu desquelles on peut employer des capacités de nettoyage des semences pour respecter les normes de classification.

### Ventes et distribution

- On ne connaît pas l'identité ou la qualité de toutes les semences vendues au Canada, les acheteurs peuvent assumer une responsabilité dont ils ne sont pas au courant, et les possibilités de création de valeur sont limitées dans de nombreux domaines.
- Nous proposons un système universel d'inscription des lots de semences, dans le cadre duquel les semences à vendre sont inscrites, accompagnées d'au moins une déclaration d'identité et de qualité.
- Cela permettra ainsi de renforcer et d'accroître la traçabilité qui est aujourd'hui au cœur du système de semences pédigrées à toutes les semences vendues au Canada.

### Création de valeur

- Un système de réglementation plus adapté et fondé sur le risque qui réduit les coûts de conformité inutiles.
- Le secteur et les chaînes de valeur dans des rôles de chefs de file en matière de conception et de prise de décisions.
- Un système de semences pédigrées et de création de valeur connexe modernisé, en particulier dans le secteur des céréales, qui constitue un moteur de croissance économique.
- Un système d'inscription des semences qui apporte une transparence et une utilité accrues aux ventes de semences d'un bout à l'autre du pays, et qui permet de protéger plus efficacement les droits de propriété intellectuelle et les transactions commerciales.

### Gouvernance et coordination du secteur des semences

- Nous proposons une coordination accrue entre tous les intervenants du secteur des semences en fonction des priorités, et ce, à compter de maintenant.
- Nous proposons que les six organisations de Synergie des semences coordonnent et harmonisent leurs programmes de défense des droits qui sont déjà complémentaires, de façon à amplifier la voix du secteur auprès du gouvernement.
- Nous proposons l'examen approfondi de changements permanents à la structure organisationnelle habilitante du secteur, ce qui permettrait d'avoir une seule organisation, ou une grappe formelle, qui assumerait une plus grande responsabilité à l'égard de la gouvernance du secteur des semences.